



Devis signé chez un dentiste

Par **nora_old**, le **23/08/2007 à 17:44**

Bonjour, rnJ'ai signé en juin 2007 un devis concernant la pose d'un implant. En attendant ce futur implant, le dentiste m'a proposé un petit appareil dentaire que je ne supporte pas au niveau de l'articulation temporo-mandibulaire, j'ai une spondylarthrite, cela a occasionné une inflammation au niveau de cette articulation. Le doute m'a pris soudain et je réalise que bien que sachant mes ennuis de santé il m'a faconné un appareil dentaire beaucoup trop épais. Donc je "balise" pour l'implant, Je souhaiterais donc me retracter par rapport à ce devis, est-ce que je peux évoquer le fait de n'avoir pas les moyens actuellement, ce qui est aussi le cas d'ailleurs. rnMerci de me répondre le plus rapidement possiblernNora

Par **ly31**, le **23/08/2007 à 17:53**

Bonsoir Nora,rnrnN'y a t il rien de mentionné sur votre devis, regardez bien au recto/verso rnrnA vous lirernrnlly31

Par **nora_old**, le **23/08/2007 à 23:12**

Merci pour votre réponse rapide. comme vous me m'avez suggéré, j'ai regardé mon devis, où j'ai lu ceci ;rnrn Devis pour traitement prothétique et autres actes pouvant faire l'objet d'une entente directernproposition de traitement, convention d'honorairesrnCe devis est la propriété du patient. Il est valable 6 moisrnCe devis s'inscrit pour tout ou partie dans le cadre du protocole.rn rnaccord du patient qui reconnaît avoir eu la possibilité du choix de son traitement

+ *ma signature et la date.* Il n'y a rien sur la possibilité de rétraction...
Bonsoir, Nora

Par **ly31**, le **24/08/2007 à 15:31**

Bonsoir,
Si vous n'avez pas signé le devis, il n'y a aucun engagement de votre part
Bonne fin de journée
ly31

Par **nora_old**, le **27/08/2007 à 20:18**

bonsoir, net bien si , j'ai signé ce devis mentionnant le prix de l'implant donc cela veut dire que ça vaut pour un engagement définitif ?
Il est très important que je sache avant de me présenter devant le dentiste, excusez moi d'insister...
Nora

Par **ly31**, le **28/08/2007 à 11:09**

Bonjour,
Je viens de prendre contact avec mon dentiste et voici ce qu'il m'a confirmé :
Si le travail concernant le devis n'est PAS commencé, en principe votre dentiste devrait laisser courir l'affaire, même devis signé !!
Bon courage
ly31

Par **coupinette**, le **14/11/2018 à 11:33**

bonjour
j'ai signé le devis pour implant en attendant elle me pose un appareil dentaire .après réflexion je souhaite annulé pour la pose implant

Par **Leila bb**, le **07/08/2022 à 20:28**

Bonjour ,j aimerais savoir comment s'est déroulé la suite svp